

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00688 Numéro SIREN : 803 273 424 Nom ou dénomination : CYPRIEN ARLAUD
--

Ce dépôt a été enregistré le 10/05/2022 sous le numéro de dépôt 3732

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/10/21	Net au 31/10/20
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	432 108		432 108	415 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	432 108		432 108	415 000
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Autres créances	6 228		6 228	35 288
<i>Divers</i>				
Disponibilités	198 459		198 459	175 445
TOTAL ACTIF CIRCULANT	204 687		204 687	210 733
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	636 794		636 794	625 733

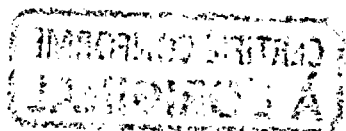
Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le ...10...MAI...2022
sous le N° B 3732

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Bilan

	Net au 31/10/21	Net au 31/10/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Réserve légale	500	500
Autres réserves	382 516	284 097
Résultat de l'exercice	100 391	98 419
TOTAL CAPITAUX PROPRES	488 407	388 016
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	147 173	201 627
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	147 173	201 627
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		34 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	696	660
Organismes sociaux	472	884
Dettes fiscales et sociales	472	884
Autres dettes	46	46
TOTAL DETTES	148 387	237 717
TOTAL PASSIF	636 794	625 733



Compte de résultat

	du 01/11/20 au 31/10/21 12 mois	%	du 01/11/19 au 31/10/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MA						
Autres achats & charges externes	1 651,05		1 753,61		-102,56	-5,85
Total	1 651,05		1 753,61		-102,56	-5,85
MARGE SUR M/SES & MAT	-1 651,05		-1 753,61		102,56	-5,85
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	598,00				598,00	
Charges sociales	1 145,00		1 145,00			
Total	1 743,00		1 145,00		598,00	52,23
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 394,05		-2 898,61		-495,44	17,09
Produits financiers	105 524,68		103 425,50		2 099,18	2,03
Charges financières	1 604,50		2 107,88		-503,38	-23,88
Résultat financier	103 920,18		101 317,62		2 602,56	2,57
RESULTAT COURANT	100 526,13		98 419,01		2 107,12	2,14
Charges exceptionnelles	135,00				135,00	
Résultat exceptionnel	-135,00				-135,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	100 391,13		98 419,01		1 972,12	2,00

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL CYPRIEN ARLAUD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/10/2021, dont le total est de 636 794 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 100 391 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/11/2020 au 31/10/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/10/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	415 000	17 108		432 108
Total	415 000	17 108		432 108
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				432 108

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 6 228 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	6 228	6 228	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	6 228	6 228	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Associés – intérêts courus	295
Banque – intérêts courus à recevoir	199
Total	494

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 148 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	147 173	54 560	92 613	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	696	696		
Dettes fiscales et sociales	472	472		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46	46		
Produits constatés d'avance				
Total	148 387	55 774	92 613	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	54 439			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	696
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	122
Total	818

CYPRIEN ARLAUD

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 €

Siège social : rue d'Epernay

21220 MOREY SAINT DENIS

803 273 424 RCS DIJON



**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 AVRIL 2022**

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2021, s'élevant à 100 391.13 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - une somme de | 80 000.00 € |
| à titre de dividende, soit par part, 16 € | |
| - une somme de | 20 391.13 € |
| au compte "Autres réserves" | |

soit une somme affectée de 100 391.13 €

Le dividende serait mis en paiement à l'issue de l'assemblée, sous déduction pour les associés, personnes physiques, des prélèvements sociaux de 17.2 % et, sauf dispense, du taux forfaitaire d'impôt sur le revenu de 12.8 %.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur, ce dividende pourra toutefois et sur option, rester soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Il est en effet précisé que la Loi de Finances pour 2018 a institué un prélèvement forfaitaire unique de 30 % (17.2 % + 12.8 %), sauf option pour l'imposition du barème progressif permettant dans ce cas de continuer à bénéficier de l'abattement de 40 % jusqu'ici en vigueur.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**